

Politique de responsabilité sociale

I. Notre engagement d'entreprise responsable

TOTEM France s'engage à se conformer, et exiger de ses sous-traitants ou de toute personne sous son contrôle, de se conformer aux règles nationales applicables, européennes et internationales relatives aux normes éthiques et aux comportements responsables, comprenant de manière non-exhaustive, les règles relatives aux droits humains, à la protection de l'environnement, à la santé humaine, à la sécurité des personnes et au développement, à la lutte contre la corruption et à la gestion du conflit d'intérêt.

TOTEM France a mis en place un cycle obligatoire de sensibilisation de tous les nouveaux arrivants à l'éthique des affaires. Tous les nouveaux arrivants reçoivent une formation qui présente notre politique et nos engagements sur les sujets de :

- La lutte contre la corruption
- La gestion des conflits d'intérêt
- Le lancement d'alerte
- La protection des données personnelles.

II. Nos engagements envers nos salariés

L'humain est au cœur de l'organisation de TOTEM France. Nous devons donner, aux femmes et aux hommes employés de TOTEM France, les moyens de travailler dans un environnement où l'esprit d'équipe est valorisé et les pratiques de travail collaboratives qui tout en assurant la satisfaction du client, garantissent la sécurité, le bien-être et l'épanouissement des salariés.

TOTEM France établit un cadre définissant la relation avec ses employés autour de 3 grands thèmes :

- Santé et sécurité au travail
- Bien-être des salariés, formation et développement
- Diversité, inclusion et égalité des chances

1. Pour la santé et la sécurité au travail

TOTEM France agit pour fournir à ses employés un environnement de travail de haute qualité qui garantit leur santé et leur. Cela passe par

- La formalisation des objectifs de santé et de sécurité au travail à déployer
- L'élaboration d'un document unique d'évaluation des risques professionnels
- La mise en place d'un plan de prévention qui comprend des instructions de sécurité
 - Mettre à disposition des salariés des posters sur les dangers
 - Proposer des formations santé et sécurité au travail
 - Accord avec le Groupe Orange pour bénéficier d'un suivi médical



2. Pour le bien-être des salariés, la formation et le développement

Nous sommes convaincus qu'une entreprise qui se préoccupe du bien-être des salariés est plus durable et efficace que les autres entreprises et est plus apte à résister et à surmonter les difficultés.

TOTEM France agit pour permettre à ses employés de travailler dans un environnement garantissant de bonnes conditions de travail et de dialogue social.

Plusieurs dispositifs sont mis en place pour offrir aux employés des ressources pour leur permettre de prospérer dans leur lieu de travail et faire leur travail dans les meilleures conditions possibles.

- Offrir un environnement de travail exceptionnel,
- Offrir aux salariés des conditions et un environnement de travail, garantissant leur bien-être et leur épanouissement et favorisant l'équilibre vie professionnelle – vie privée,
- Promouvoir des méthodes de travail orientées vers le bien-être des salariés,
- Offrir des opportunités de carrières et de développement,
- Donner aux managers les marges de manœuvres nécessaires pour conduire leurs équipes aux succès,
- Reconnaître et récompenser les employés pour leurs contributions personnelles et collaboratives aux succès de l'Entreprise.
- Agir en tant qu'employeur responsable favorisant la diversité et la mixité professionnelle et salariale,

3. Pour la diversité, l'inclusion et l'égalité des chances

Nous sommes convaincus qu'une entreprise qui encourage la diversité est plus créative et plus innovante que les autres entreprises et est plus apte à servir ses clients et attirer de nouveaux talents. Nous accordons également de l'importance au développement économique local et à l'intégration des personnes de la région.

- Intégration des jeunes : nous appliquons la politique d'intégration des jeunes du Groupe Orange. Dans ce cadre, nous favorisons le recrutement des jeunes et le recrutement d'apprentis en alternance. Nous visons 5 % de jeunes apprentis dans notre force de travail.
- Mixité professionnelle : TOTEM a la conviction que la mixité, dans toutes les fonctions et à tous les niveaux de l'entreprise est un gage de succès pour son dynamisme, sa créativité et sa performance économique.
- Pour l'égalité salariale : l'égalité salariale, l'accès des femmes aux postes à responsabilité, une représentation femmes / hommes équilibrée dans tous les métiers, et un équilibre vie privée – vie professionnelle sont les axes majeurs de notre politique d'égalité professionnelle.

III. Nos engagements envers la société

Notre engagement de comportement responsable se traduit par la mise en œuvre par TOTEM France des engagements dessous. Également, TOTEM France demande à ses sous-traitants ou toute personne sous son contrôle de faire leurs meilleurs efforts pour la mise en œuvre de ces engagements.

- Lutter contre la corruption sous toutes ses formes
- Gérer les conflits d'intérêts



- Promouvoir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement proclamés et veiller à ne pas se rendre complice de violations de ces droits,
- Soutenir l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire, soutenir l'abolition réelle du travail des enfants,
- Soutenir l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et d'activité professionnelle,
- Soutenir l'élimination de toute forme de harcèlement,

En particulier,

Conformément à la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, la lutte contre la corruption et modernisation de la vie économique, dite loi SAPIN 2, TOTEM France réalise une enquête avant tout engagement avec ses clients, fournisseurs, sous-traitants et partenaires. La décision d'engagement est conditionnée aux résultats de cette enquête.

Conformément à la loi française n°2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, TOTEM France s'engage à ne pas porter d'atteintes aux droits humains, à la santé et sécurité des personnes.

IV. Nos engagements envers l'environnement

TOTEM s'engage à respecter la réglementation française et européenne applicable en matière de protection de l'environnement dans le cadre de ses activités. En particulier, conformément à la loi française n°2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, TOTEM France s'engage à ne pas porter atteinte à l'environnement dans l'exercice de ses activités.

Les engagements de TOTEM comprennent également de

- Prendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale : protection des oiseaux par l'utilisation de protection sur ses pylônes, exigences reportées sur les fournisseurs et sous-traitants, recyclage, intégration paysagère, etc.
- Encourager le développement et la diffusion des technologies respectueuses de l'environnement.

V. Engagements en cas de recours à la sous-traitance

En complément de nos propres engagements et en cas de recours à la sous-traitance pour certaines prestations de projet, à chaque fois que c'est applicable, TOTEM France exige le respect de ces engagements par ses sous-traitants, fournisseurs ou de toute personne sous son contrôle.